

**DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
L'AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES**

AVIS CONTENU DANS LE PROCÈS-VERBAL n° 21-22.04

RECOMMANDATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE : n° 21-22 / 08

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée pour établir des équivalences entre les cours du programme avancé d'une durée de trois ans *Administration des affaires* décernant un diplôme d'études collégiales de l'Ontario offert par le plus grand collège francophone d'arts appliqués de l'Ontario, La Cité, situé à Ottawa;

CONSIDÉRANT la stratégie de recrutement de la Direction principale des études universitaires et de la recherche qui comprend la réalisation de partenariats interprovinciaux;

CONSIDÉRANT le fait que les équivalences établies permettent à la personne étudiante de gagner une année d'études à temps plein (10 cours);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de programme du 4 mars 2022;

Il est proposé d'adopter le cheminement proposé entre le programme technique avancé *Administration des affaires* de La Cité et le *Baccalauréat appliqué en gestion de l'accueil et de l'hôtellerie* de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec tel que décrit dans le document *Établissement des passerelles La Cité-BAGAH*.

PROPOSÉE PAR JASMIN TANGUAY

APPUYÉE PAR JEAN-CHARLES MARIN

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCISION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Directrice générale

Date

c.c. ➤ Membres de la Commission des études universitaires